

# BOURSES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE EN ALLEMAGNE 2012/2013

**DAAD**

Deutscher Akademischer Austausch Dienst  
Office allemand d'échanges universitaires

# AVANT-PROPOS

**L**a brochure « Bourses d'études et de recherche », éditée par le bureau parisien de l'Office Allemand d'Échanges Universitaires (DAAD), est un **guide sur les différents financements possibles pour effectuer des séjours d'études et de recherche en Allemagne.**

La présente édition concerne l'année universitaire 2012 / 2013 et vous donne aussi bien des informations sur les programmes de bourses et de subventions offertes par le DAAD qu'une présentation d'autres programmes et organismes allemands, français, franco-allemands et internationaux qui pourraient être intéressants pour la réalisation d'un projet en Allemagne.

La brochure vous propose par ailleurs un carnet d'adresses d'institutions dans le secteur de la coopération universitaire franco-allemande.

La mission principale du DAAD Paris, en tant que représentant en France des établissements d'enseignement supérieur allemands, est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des beaux-arts et de musique en Allemagne. À cette fin, nous tenons à votre disposition un large éventail d'informations en français sur le système d'enseignement supérieur allemand dans nos pages web, sous : <http://paris.daad.de>.

Vous y trouverez les réponses à des questions, telles que :

- Quelles sont les filières, les matières proposées par chaque établissement ?
- Quelles sont les caractéristiques et la structure des cursus, quels sont les diplômes délivrés par les universités d'une part et les Fachhochschulen d'autre part ?
- Quelle est la procédure d'inscription, quels sont les délais à respecter ?
- À quel niveau d'étude peut-on s'inscrire avec une licence française ?

Dans nos pages web, des liens directs vous mettent en relation avec les pages d'accueil des établissements d'enseignement supérieur, des organisations universitaires et des centres de recherche allemands.

Pour des informations plus complètes ou des renseignements individualisés, vous pouvez vous adresser directement au Service d'information et de documentation de notre bureau (voir p. 4) qui vous conseillera et vous guidera dans vos démarches.

<b>I. PROGRAMMES DU DAAD</b> .....	<b>5</b>
Conditions générales.....	5
Connaissances linguistiques.....	6-7
<b>1. Bourses pour un cours de langue en Allemagne</b> .....	<b>8</b>
• Cours de langue intensif dans un institut .....	8-9
• Cours de langue en université .....	8-9
<b>2. Bourses pour étudiants non diplômés</b> .....	<b>10</b>
• Formation d'experts franco-allemands (PEA) .....	10
• Voyages d'études pour groupes d'étudiants .....	11
• Stages d'études pour groupes d'étudiants.....	12
<b>3. Bourses pour étudiants diplômés</b> .....	<b>13</b>
• Formation à l'enseignement bilingue pour professeurs d'histoire-géographie .....	13
• Bourses d'études de longue durée pour artistes et architectes.....	14
• Bourses d'études de longue durée .....	15
<b>4. Bourses pour doctorants et post-doctorants</b> .....	<b>16</b>
• Bourses de recherche de longue durée .....	16
• Bourses de recherche de courte durée .....	17
• Programme post- doctoral DAAD / Roche Diagnostics .....	18
• Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD.....	19
<b>5. Bourses pour enseignants-chercheurs</b> .....	<b>20</b>
• Missions de recherche .....	20
• Soutien de colloques en sciences humaines et sociales .....	21
<b>II. PROGRAMMES BILATÉRAUX</b> .....	<b>22</b>
• Procope .....	22
• Programme franco-allemand d'échange d'assistants parlementaires stagiaires à Berlin .....	23
• Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).....	24-25
• Université Franco-Allemande (UFA) .....	26-27
• FranceMobil : lecteurs francophones en déplacement dans les écoles.....	28

<b>III. PROGRAMMES DE L'UNION EUROPÉENNE</b> .....	<b>29</b>
• Programme pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie .....	29
• 7 <sup>e</sup> programme-cadre de recherche (2007-2013) .....	30
<b>IV. RECHERCHE : INSTITUTIONS ET FINANCEMENT</b> .....	<b>31</b>
• Alexander von Humboldt-Stiftung (AvH) .....	31
• Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG).....	32
• Max-Planck-Gesellschaft (MPG).....	33
• Deutsch-Französisches Institut Ludwigsburg (dfi) .....	34
• Centre Marc Bloch.....	35
• Institut français d'histoire en Allemagne .....	36
• Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.....	37
• Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) .....	38
• Centres d'enseignement et de recherche sur la France (Frankreichzentren).....	39
<b>V. AUTRES</b> .....	<b>40</b>
• AIESEC, stages commerciaux.....	40
• IAESTE, stages ingénieurs et scientifiques .....	41
• Postes de lecteur de français dans une université allemande.....	42
• Postes d'assistant de français dans un lycée allemand .....	43
• Studienkolleg Berlin.....	44-45
(programme de cours à Berlin de la Studienstiftung des deutschen Volkes)	
• Études de longue durée, master et thèse .....	46
<b>VI. ADRESSES UTILES</b> .....	<b>47</b>

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst), créé par les universités allemandes en 1925, refondé en 1950, est une association de droit privé dont les membres sont les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les représentants de leurs étudiants. Il a pour mission de promouvoir la coopération universitaire avec l'étranger grâce, en particulier, à des échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. Ses programmes s'adressent à tous les pays et à toutes les disciplines et les étrangers aussi bien que les allemands peuvent en bénéficier.

Dans le cadre de l'Union européenne, le DAAD fait fonction d'« agence nationale allemande » pour la gestion et la mise en place d'un certain nombre de programmes européens de mobilité et de coopération universitaires, notamment de la partie universitaire du Programme pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie, d'Erasmus Mundus et de Tempus.

Le DAAD est financé principalement par le ministère fédéral des Affaires étrangères et le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche. Son siège central est à Bonn, dont dépendent aujourd'hui les antennes de Berlin, Djakarta, Hanoï, Le Caire, Londres, Mexico, Moscou, Nairobi, New Delhi, New York, Paris, Pékin, Rio de Janeiro, Tokyo et Varsovie.

Le Bureau parisien du DAAD, créé en 1963, représente les universités et les Fachhochschulen allemandes en France. Il a pour vocation d'informer sur l'enseignement supérieur et la recherche en Allemagne et sur l'éventail de bourses d'études et de recherche proposées. D'autre part, il encadre des lecteurs de langue allemande actuellement en poste dans les universités et les grandes écoles françaises, des chercheurs, des enseignants et des étudiants allemands en France ainsi que d'anciens boursiers français du DAAD.

Pour répondre à toutes vos questions concernant la structure et l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Allemagne, le DAAD tient à votre disposition son service d'information et de documentation

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Tél. : 01 44 17 02 38  
Mél : info-paris@daad.de

#### HEURES D'OUVERTURE:

– du lundi au jeudi de 10 h à 13 h  
et de 14 h à 17 h ;  
– le vendredi de 10 h à 13 h.

Le Service d'information conseille les élèves et les étudiants désirant poursuivre des études ou des recherches outre-Rhin. Il informe sur les dispositions légales et les usages dans le domaine de la reconnaissance des diplômes et leurs équivalences. De plus, il peut répondre à vos questions d'ordre pratique (démarches administratives, sécurité sociale, etc.).

Notre Service d'information peut vous renseigner sur les programmes de bourses du DAAD ainsi que sur les possibilités de subventions dans le cadre de la coopération internationale.

## Conditions générales

En règle générale, ces bourses sont destinées aux ressortissants français. Les ressortissants d'autres pays, à l'exception de l'Allemagne, peuvent poser leur candidature à une bourse auprès du bureau parisien du DAAD, à condition qu'ils soient inscrits en France auprès d'un établissement d'enseignement supérieur dont le diplôme est reconnu par l'État, depuis au moins un an au moment du dépôt de leur dossier de candidature. Autrement ils doivent s'adresser au bureau du DAAD ou à la représentation diplomatique allemande dans leur pays d'origine.

Les candidats de nationalité allemande, résidant en France de manière permanente depuis 6 ans au minimum, peuvent solliciter une bourse du DAAD au même titre que les ressortissants français.

Les candidats résidant, au moment de l'entrée en vigueur de la bourse, depuis plus de deux ans en Allemagne ne peuvent pas poser leur candidature.

En règle générale, les bourses du DAAD ne peuvent pas être cumulées avec les bourses d'autres organismes. Pour plus d'informations, il convient de s'adresser directement aux personnes responsables des programmes.

## Attribution des bourses et des subventions

Pour décider de l'attribution de toutes ses bourses et de ses subventions, le DAAD réunit des commissions composées d'universitaires français et allemands. Ces commissions sélectionnent les candidats d'après les seuls critères d'excellence universitaire et scientifique. En cas de non-attribution, il est possible de renouveler ultérieurement sa candidature. Tous les programmes de bourses et de subventions sont publiés sous réserve de la disponibilité des crédits au cours de l'année d'exercice. En outre, il est indispensable de bien respecter les délais de dépôt des dossiers indiqués pour chaque programme.

## Procédure de candidature

Les dossiers de candidature sont complétés en ligne et les notices d'informations ainsi que les listes de pièces à joindre correspondantes sont à télécharger depuis notre site Internet : <http://paris.daad.de/bourses>

Le retour des dossiers imprimés, datés, signés et accompagnés des pièces à joindre doit se faire impérativement par voie postale dans le respect de la date limite indiquée, le cachet de la poste faisant foi. L'envoi en courrier recommandé avec avis de réception est laissé à l'appréciation des candidats.

**E**n règle générale, tous les candidats à une bourse du DAAD doivent passer le test de langue onDaf attestant de leur niveau et le joindre à leur dossier de candidature.

Le test peut être passé gratuitement auprès des lecteurs d'allemand du DAAD en poste dans les départements d'allemand des universités françaises. Une liste des permanences des lecteurs peut être consultée à la rubrique « Langue » sur le site Internet du DAAD : <http://paris.daad.de>

Les candidats peuvent également s'adresser aux instituts Goethe en France et aux centres culturels allemands (adresses ci-contre), le test est payant lorsqu'il est passé auprès du Goethe-Institut (environ 10 euros).

## Conditions particulières

Des conditions particulières sont appliquées selon le type de bourse souhaité, le niveau d'études et la langue de travail employée durant le séjour d'études ou de recherche :

### 1. Les bourses d'études

Le TestDaf Niveau 3 au minimum ou le DSH sont nécessaires à l'inscription régulière à l'université. À défaut, au moment du dépôt de dossier, les candidats doivent joindre à leur candidature le test de langue onDaf. Néanmoins, un test justifiant de bonnes connaissances en langue anglaise est accepté s'il s'agit d'un cursus d'études enseigné en anglais.

### 2. Les bourses de recherche de longue durée

Les candidats doivent passer le test de langue onDaf. Néanmoins, si la langue de travail employée est autre que l'allemand, de bonnes connaissances linguistiques dans cette autre langue sont requises et doivent être attestées.

### 3. Les bourses de recherche de courte durée

Aucun test de langue n'est requis.

## Cours d'allemand en ligne

Les candidats sélectionnés bénéficiant d'une bourse du DAAD d'une durée d'au moins 6 mois ont désormais la possibilité de participer à un cours d'allemand en ligne gratuit « DUO - Deutsch-Uni Online ». Les boursiers en sont informés lors de l'attribution de bourse que le DAAD-Bonn leur fait parvenir.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site [www.deutsch-uni.com/daad](http://www.deutsch-uni.com/daad)

## Adresses du Goethe-Institut en France

### LYON

18, rue François Dauphin  
69002 Lyon  
Tél. : 04 72 77 08 88  
Fax : 04 72 40 91 55  
Mél : [info@lyon.goethe.org](mailto:info@lyon.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/lyon](http://www.goethe.de/lyon)

### NANCY

39, rue de la Ravinelle  
54052 Nancy  
Tél. : 03 83 35 44 36  
Fax : 03 83 32 43 45  
Mél : [info@nancy.goethe.org](mailto:info@nancy.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/nancy](http://www.goethe.de/nancy)

### PARIS

17, avenue d'Éléna  
75116 Paris  
Tél. : 01 44 43 92 70  
Fax : 01 44 43 92 40  
Mél : [sprache@paris.goethe.org](mailto:sprache@paris.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/paris](http://www.goethe.de/paris)

### TOULOUSE

4 bis, rue Clémence-Isaure  
BP 11423  
31014 Toulouse Cedex 6  
Tél. : 05 61 23 08 34  
Fax : 05 61 21 16 66  
Mél : [info@toulouse.goethe.org](mailto:info@toulouse.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/toulouse](http://www.goethe.de/toulouse)

### STRASBOURG

Délégation du Goethe-Institut  
Nancy à Strasbourg  
M<sup>me</sup> Erika Demenet  
Université de Strasbourg,  
« Le Pangloss »  
22, rue Descartes  
67084 Strasbourg cedex  
Tél. : 03 68 85 63 21  
Fax : 03 68 85 63 19  
Mél : [info@strasbourg.goethe.org](mailto:info@strasbourg.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/strasbourg](http://www.goethe.de/strasbourg)

## Autres établissements habilités

### CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

Maison de Tübingen  
19, rue du Cancel  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 21 29 12  
Fax : 04 42 21 29 13  
Mél : [cfaprovence@wanadoo.fr](mailto:cfaprovence@wanadoo.fr)  
Internet : [www.cfaprovence.com](http://www.cfaprovence.com)

### MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre Culturel Allemand  
en Bourgogne  
29, rue Buffon, BP 32415  
21024 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 68 07 00  
Fax : 03 80 68 07 04  
Mél : [info@maison-rhenanie-palatinat.org](mailto:info@maison-rhenanie-palatinat.org)  
Internet : [www.maison-rhenanie-palatinat.org](http://www.maison-rhenanie-palatinat.org)

### MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

4, rue des Trésoriers de la Bourse  
34000 Montpellier  
Tél. : 04 67 60 48 11  
Fax : 04 67 66 22 29  
Mél : [info@maison-de-heidelberg.org](mailto:info@maison-de-heidelberg.org)  
Internet : [www.maison-de-heidelberg.org](http://www.maison-de-heidelberg.org)

### CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND DE NANTES

1, rue du Guesclin – 44000 Nantes  
Tél. : 02 40 35 39 43  
Fax : 02 40 12 05 41  
Mél : [ccfanantes@gmx.net](mailto:ccfanantes@gmx.net)  
Internet : [ccfa-nantes.org](http://ccfa-nantes.org)

### CENTRE FRANCO-ALLEMAND (CEFA)

35, rue Saint Melaine  
35000 Rennes  
Tél. : 02 99 63 41 97  
Fax : 02 99 38 97 83  
Mél : [info@centre-franco-allemand.com](mailto:info@centre-franco-allemand.com)  
Internet : [www.centre-franco-allemand.com](http://www.centre-franco-allemand.com)

**A**fin de permettre aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur d'approfondir leurs connaissances en langue allemande, le DAAD offre le choix entre deux catégories de bourses pour suivre un cours de langue en Allemagne (voir ci-après). Une préférence est donnée aux candidats qui présentent un projet d'études ou de recherche bien défini en France et nécessitant une meilleure maîtrise de la langue. Les bourses ne sont donc pas accordées en vue d'un avenir professionnel immédiat.

Les étudiants et les diplômés, inscrits au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne au moment de l'entrée en vigueur de la bourse, ne peuvent pas poser leur candidature.

**Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne et Bourses pour un cours de langue en université** : Voir page suivante

**CANDIDATURE EN LIGNE**  
<http://paris.daad.de>

**RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS**  
DAAD – Office Allemand d'Echanges Universitaires  
(M<sup>me</sup> Eudine)  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Tél. : 01 44 17 02 48  
Mél : [cours-de-langue@daad.de](mailto:cours-de-langue@daad.de)

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS**  
15 novembre 2011

## Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

Ces bourses sont accordées aux étudiants, aux diplômés de l'enseignement supérieur, aux doctorants et post-doctorants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs de toutes disciplines (à l'exception de la germanistique, des langues étrangères appliquées, de la traduction et de l'interprétariat) pour suivre un cours d'allemand intensif dans un des instituts de langue en Allemagne, figurant dans la liste fournie par le DAAD. Le DAAD s'efforce de répondre aux souhaits des boursiers en tenant compte des places disponibles. Ne s'agissant pas de cours de langue spécialisés, seules des connaissances de base en langue allemande sont requises (du niveau minimum A1 au niveau maximum B2 du cadre européen commun de référence pour les langues).

**DURÉE DE LA BOURSE**  
Deux mois consécutifs entre juin 2012 et janvier 2013 sans prolongation.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE**  
• être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,  
• niveau minimum d'études requis : Licence 2 (session de juin 2012),

le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,  
• être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

**MONTANT DE LA BOURSE**  
2300 euros pour deux mois consécutifs, versés directement à l'Institut de langue en Allemagne. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

## Bourses pour un cours de langue en université

Ces bourses sont destinées aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur de toutes disciplines ayant déjà de bonnes connaissances en langue allemande (niveau minimum B1 du cadre européen commun de référence pour les langues) en vue de suivre l'un des cours de langue et de civilisation allemandes ainsi que des cours de langue spécialisée organisés par les établissements d'enseignement supérieur allemands et les instituts de langue associés aux universités, mentionnés dans la liste fournie par le DAAD et la brochure « Sommerkurse in Deutschland ». Le DAAD procède ensuite à l'inscription du boursier auprès de l'université choisie en fonction des places disponibles.

**DURÉE DE LA BOURSE**  
3 à 4 semaines durant les mois d'été (au plus tôt au mois de mai).  
Aucune prolongation n'est possible.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE**  
• être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,  
• niveau d'études requis : Licence 2, Licence 3 ou Master 1 (maximum) (session de juin 2012),

• être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

**MONTANT DE LA BOURSE**  
Attribution forfaitaire de 850 euros pour les frais d'inscription, de cours et de logement. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

**F**inancé par le ministère français des Affaires étrangères, ce programme s'adresse à deux catégories d'étudiants :  
**Étudiants germanistes LCE et LEA (allemand / anglais) inscrits en 2012 / 2013 en 2<sup>e</sup> année de Licence**

- **Les étudiants de la filière LCE** suivront à l'université de Göttingen des cours de grammaire, de traduction, de littérature et de civilisation.
- **Les étudiants de la filière LEA** suivront dans le centre d'accueil à l'université de Bochum des cours de langue allemande, de langue anglaise, de sciences économiques et de droit.

Le programme d'enseignement est conçu, dans la mesure du possible, d'après le cursus français de la 2<sup>e</sup> année de licence. Les participants recevront cet enseignement sous la responsabilité d'un tuteur allemand. Avant le départ en Allemagne, les candidats sélectionnés sont tenus de se renseigner auprès de leur université d'origine sur les conditions de validation des acquis en Allemagne à leur retour en France.

#### **DURÉE DE LA BOURSE**

du 1<sup>er</sup> septembre 2012  
au 31 janvier 2013.

Aucune prolongation n'est possible.

#### **MONTANT DE LA BOURSE**

325 euros par mois.

#### **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- être inscrit dans une université,
- 1<sup>er</sup> année complète de la Licence LCE allemand ou de la Licence LEA allemand / anglais (session de juin 2012),
- un test de langue allemande n'est pas requis.

#### **CANDIDATURE EN LIGNE**

<http://paris.daad.de>

#### **RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS**

**DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires**  
(M<sup>me</sup> Eudine)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 48

Mél :  
[experts-franco-allemands@daad.de](mailto:experts-franco-allemands@daad.de)

#### **DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS**

**15 mai 2012**

**A** la demande des universités, grandes écoles ou autres établissements de l'enseignement supérieur français, le DAAD subventionne des voyages d'études en Allemagne pour des groupes d'étudiants. Les groupes doivent assurer eux-mêmes l'organisation complète du voyage.

#### **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

Le nombre de participants est de 10 à 16 personnes au maximum, la durée du voyage est de 7 à 12 jours. Les groupes d'étudiants doivent être accompagnés d'un enseignant du supérieur.

#### **MONTANT DE LA SUBVENTION**

La subvention comprend un forfait de 50 euros par personne et par nuit en Allemagne.

#### **RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS**

par courrier adressé au  
**DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires**  
(M<sup>me</sup> Leib)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 35

Mél : [leib@daad.asso.fr](mailto:leib@daad.asso.fr)

#### **DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS**

Les dossiers complets doivent être présentés au plus tard quatre mois avant le voyage prévu et au plus tard le 15 juillet pour l'année en cours.

Sur invitation d'une université allemande, des groupes d'étudiants français accompagnés d'un professeur peuvent être pris en charge par le DAAD pour participer à un stage spécialisé organisé par une université allemande.

De même, des groupes d'étudiants allemands peuvent participer à des stages spécialisés organisés par un établissement d'enseignement supérieur en France.

Ce programme est donc basé sur un principe de réciprocité. Toutefois, la demande de prise en charge d'un groupe français doit être faite par l'université allemande accueillant ce groupe.

Sont susceptibles d'obtenir une subvention :

- des cours spécialisés, des séminaires (à l'exception des cours de langue), des ateliers de travail,
- des séjours à caractère scientifique.

#### MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait journalier de 50 euros par participant (entre 10 et 16 personnes pour une durée de 7 à 12 jours). Les autres frais (voyage, etc.) devront être couverts par des moyens propres et / ou des subventions accordées par l'université d'accueil et / ou d'origine.

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Referat 224 (Frau Katharina Klein)

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

Tél. : 0049 228 882 370

Fax : 0049 228 882 9 370

Mél : k.klein@daad.de

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **1<sup>er</sup> novembre 2011**  
pour un stage de mars à mai 2012
- **1<sup>er</sup> février 2012**  
pour un stage de juin à août 2012
- **1<sup>er</sup> mai 2012**  
pour un stage de septembre 2012 à février 2013

Organisé dans le cadre d'une coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Éducation du Land de Hesse, et financé par le ministère des Affaires étrangères français, ce programme offre la possibilité aux professeurs d'histoire-géographie, qu'ils soient **stagiaires ou titulaires en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>ème</sup> année**, d'effectuer un mois de formation pratique et pédagogique en Allemagne.

Ce programme vise à former ces jeunes professeurs du second degré à l'enseignement en langue allemande d'une partie du programme français de leur discipline, et ce, en particulier, dans les établissements d'enseignement secondaire qui proposent un enseignement bilingue (notamment les sections européennes d'allemand et les sections conduisant à la délivrance simultanée du baccalauréat et de l'*Abitur*).

Les candidats présentés par leur rectorat à la rentrée 2011 et retenus par une commission de sélection franco-allemande seront accueillis à l'université de Francfort-sur-le-Main. Durant cette période, leur remplacement sera assuré par les académies concernées. À Francfort-sur-le-Main, les professeurs participant à ce programme effectuent un stage d'enseignement au sein d'un lycée et suivent en parallèle un programme de formation spécifique à l'université, orienté d'après leur discipline et complété par des cours de perfectionnement en allemand, sous la responsabilité d'un tuteur allemand.

#### DURÉE DU STAGE

1 mois  
(du 5 mars 2012 au 1er avril 2012).  
Aucune prolongation n'est possible.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être admis aux épreuves théoriques du CAPES ou à l'agrégation d'histoire-géographie 2011 ou avoir été titularisé comme professeur d'histoire-géographie en 2011 ou 2010.

#### AIDE FINANCIÈRE

307 euros par mois.  
L'assurance maladie-accident est à la charge du candidat.

#### CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

De bonnes connaissances de l'allemand, correspondant au niveau B2-C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues sont exigées.

Tous les candidats doivent obligatoirement justifier de ce niveau en joignant à leur dossier le test onDaf (voir p. 6 / 7).

#### CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>  
(rubrique «Bourses»)

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires  
(M. Kilian Quenstedt)

8, rue du Parc-Royal

75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 38

Mél : profs-stagiaires@daad.de

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

**30 octobre 2011**

# BOURSES D'ÉTUDES DE LONGUE DURÉE POUR ARTISTES ET ARCHITECTES

14

Les bourses sont offertes aux candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études dans l'une des filières artistiques suivantes : arts plastiques, arts décoratifs, design, architecture, cinéma, mise en scène, théâtre, danse, chorégraphie ou musique.

Elles sont destinées à la poursuite des études ou à un approfondissement de formation dans une école supérieure des beaux-arts, de musique ou dans l'une des filières correspondantes au sein d'une université ou d'une Fachhochschule en Allemagne.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD mais c'est l'établissement allemand d'accueil qui décide de l'admission définitive du boursier. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de l'établissement dans lequel ils veulent poursuivre leur formation.

Les candidats ayant terminé un cycle d'études universitaires (licence) en musicologie, sciences théâtrales, etc. et désirant préparer un master / doctorat doivent déposer leur demande dans le cadre des bourses d'études ou de recherche de longue durée de toutes disciplines (voir pages 15 et 16).

## DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2012. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

## MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois.  
Le cas échéant, une allocation d'études et de voyage, couverture sociale.

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

- diplôme de fin d'études dans la spécialité,
- en règle générale, l'examen de fin d'études ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature.

## CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 6 / 7

- arts plastiques, design, cinéma, musique : bonnes connaissances en langue allemande,

- théâtre et mise en scène : excellentes connaissances en allemand,

- danse, chorégraphie : bonnes connaissances de base en allemand et/ou de bonnes connaissances en anglais.

## CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

## RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (M<sup>me</sup> Peggy Rolland)  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Tél. : 01 44 17 02 34  
Mél : [artistes@daad.de](mailto:artistes@daad.de)

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

1<sup>er</sup> Novembre 2011

# BOURSES D'ÉTUDES DE LONGUE DURÉE

15

Ces bourses d'études ou de complément de formation offrent aux étudiants diplômés de toutes disciplines la possibilité de poursuivre leurs études en Allemagne au sein d'un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'État en vue d'y obtenir le Master / Diplom ou de faire une spécialisation, sanctionnée ou non par un diplôme obtenu en Allemagne.

Le séjour doit être justifié par un projet d'études précis et détaillé relevant de la discipline étudiée en France.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD. L'entrée en vigueur de la bourse est cependant conditionnée par l'admission du candidat dans le cursus de l'établissement allemand d'accueil. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de ou des établissements dans lesquels ils veulent poursuivre leur formation.

## DURÉE DE LA BOURSE

Entre 10 et 24 mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2012, selon la filière choisie et le projet d'études. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

## MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois.  
Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale).

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

- L'un des diplômes suivants :
- licence, master 1, diplôme de fin d'études d'une grande école,
  - le diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,
  - la licence doit être validée au plus tard à la session de juin 2012.

## CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 6 / 7

## CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

## RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (M<sup>me</sup> Peggy Rolland)  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Tél. : 01 44 17 02 34  
Mél : [etudes-longue-duree@daad.de](mailto:etudes-longue-duree@daad.de)

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 janvier 2012

Ces bourses de recherche dans toutes les disciplines sont destinées aux doctorants et aux post-doctorants souhaitant effectuer un séjour de recherche de longue durée en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'État allemand.

Ces bourses permettent de réaliser :

- un projet de recherche de longue durée en Allemagne en vue de soutenir la thèse de doctorat dans le pays d'origine ou en Allemagne,
- un projet de recherche ou un complément de formation de longue durée en Allemagne.

Il est indispensable que les candidats soient en contact avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

Dans le cas d'une cotutelle de thèse, il est demandé de fournir la convention signée par les directeurs de thèse, allemand et français. Dans ce cas, la durée de la bourse peut aller jusqu'à 18 mois maximum, éventuellement échelonnés sur trois années consécutives.

Dans le cas d'un doctorat complet en Allemagne, la bourse est accordée initialement pour une durée d'une année. Elle peut ensuite être prolongée jusqu'à 3 ans dans certains cas particuliers.

#### DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2012. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

#### MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.  
Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale).

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- L'un des diplômes suivants :
- master 2 ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le début de la thèse ne doit pas dater de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
  - doctorat pour un séjour de recherche post-doctorale non diplômante (en règle générale jusqu'à 2 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature ;

une prolongation est exclue),

- conditions de candidature particulières pour les études de médecine et de pharmacie (se renseigner auprès du DAAD),
- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc.

#### CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 6 / 7

#### CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

**DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires**  
(M<sup>me</sup> Peggy Rolland)  
8, rue du Parc-Royal / 75003 Paris  
Tél. : 01 44 17 02 34  
Mél : [recherche-longue-duree@daad.de](mailto:recherche-longue-duree@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 janvier 2012

Le DAAD met à la disposition des doctorants et des jeunes chercheurs des bourses de courte durée destinées à la poursuite d'un projet de recherche ou de perfectionnement, non sanctionné par un diplôme en Allemagne, dans le cadre d'une thèse ou de recherches post-doctorales.

Le projet de recherche ou de perfectionnement doit être réalisé au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'État allemand.

Le séjour en Allemagne est destiné, en principe, à la poursuite des recherches indispensables au projet.

#### DURÉE DE LA BOURSE

1 à 6 mois.  
Ni prolongation, ni renouvellement ne sont possibles.

#### MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- L'un des diplômes suivants :
- master 2 ou équivalent (en règle générale, le début de la thèse ne doit pas dater de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
  - doctorat (en règle générale, jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
  - contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc.,

- conditions de candidature particulières pour les études de médecine et de pharmacie (se renseigner auprès du DAAD).

#### CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

**DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires**  
(M<sup>me</sup> Eudine, M<sup>me</sup> Peggy Rolland)  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Tél. : 01 44 17 02 48/34  
Mél : [recherche-courte-duree@daad.de](mailto:recherche-courte-duree@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 15 février 2012, pour un séjour entre juillet et décembre 2012,
- 15 septembre 2012 pour un séjour entre janvier et juin 2013

Le DAAD et la Société Roche Diagnostics (GmbH) offrent des bourses aux jeunes chercheurs étrangers, ressortissants des pays de l'Union européenne, des États-Unis et du Canada, titulaires du doctorat et hautement qualifiés, qui souhaitent, grâce à un séjour de recherche à Penzberg (près de Munich), obtenir une qualification complémentaire dans l'un des centres de pointe européens de biotechnologie.

Les bourses sont destinées à de jeunes chercheurs pour lesquels une première expérience dans le domaine de la recherche industrielle et l'ouverture aux nouveaux points de vue qui en résulte, représentent une qualification importante pour leur carrière professionnelle. Les activités de recherche et de développement expérimentales dans le domaine *Diagnostics* sont accompagnées d'un encadrement universitaire assuré par des enseignants allemands de l'enseignement supérieur.

La liste des domaines de recherche d'axe *Diagnostics* est proposée au centre de recherche Penzberg. Elle peut être communiquée sur demande par mail.

Les candidats intéressés doivent indiquer un domaine de recherche prioritaire dans leur dossier de candidature ainsi que deux domaines secondaires en réserve.

#### DURÉE DE LA BOURSE

12 mois. Une prolongation jusqu'à 24 mois peut être accordée.

#### MONTANT DE LA BOURSE

- 2250 euros par mois,
- allocations familiales pour les boursiers mariés,
- prise en charge des frais de voyage (aller-retour pour le centre de recherche),
- assurance maladie-accident et responsabilité civile,
- cours de langue allemande en Allemagne avant et pendant le séjour de recherche,
- aide à la recherche de logement.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être jeune chercheur titulaire du doctorat et hautement qualifié,
- avoir des connaissances au moins dans l'une des disciplines suivantes: chimie, biochimie, biologie moléculaire, biologie cellulaire, bioinformatique, biotechnologie, protein engineering, immunologie,

oncologie, in-vivo imaging, la candidature doit être accompagnée de lettres de recommandation émanant de deux enseignants de l'enseignement supérieur, qui font état de l'aptitude scientifique et personnelle du candidat.

Il n'est pas nécessaire de disposer de connaissances en langue allemande préalables.

#### RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst / Referat 521  
Postfach 20 04 04  
D-53134 Bonn / Allemagne  
Tél. : 0049 228 882 339  
Fax : 0049 228 882 444  
Mél : [pharma@daad.de](mailto:pharma@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures peuvent être déposées toute l'année.

Le DAAD offre des bourses à ses anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de 10 mois minimum en Allemagne.

Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'État allemand.

#### DURÉE DU SÉJOUR

1 à 3 mois selon le plan de travail établi par le candidat.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois ans.

#### INDEMNITÉS DE SÉJOUR

De 1840 à 1990 euros par mois selon le statut universitaire, exceptionnellement 2240 euros. Les frais de voyage ne sont pas pris en charge.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- avoir bénéficié d'une bourse du DAAD de 10 mois minimum et être rentré en France depuis au moins trois ans,
- avoir l'un des diplômes suivants : master, doctorat,
- être accueilli dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche allemand et y disposer d'un poste de travail,

- le contenu et le calendrier du projet de recherche ou de travail doivent être établis en concertation avec l'établissement d'accueil,
- une confirmation écrite doit être jointe au dossier.

#### RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Referat 312  
Emmanuelle Pries  
Kennedyallee 50  
D-53175 Bonn / Allemagne  
Tél. : 0049 228 882 592  
Mél : [pries@daad.de](mailto:pries@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures peuvent être déposées toute l'année 4 mois avant l'entrée en vigueur de la bourse.

Le DAAD subventionne des missions de recherche destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche allemand, public ou reconnu par l'État allemand.

Dans le cadre de son programme de soutien aux sciences humaines et sociales en coopération avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, le DAAD propose des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'études (1 à 5 jours) en France.

Les bénéficiaires sont les enseignants-chercheurs, titulaires d'un poste dans un établissement d'enseignement supérieur allemand, invités à donner une conférence dans le cadre de cette manifestation.

#### DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois selon le plan de travail établi par le candidat.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois années.

#### MONTANT DE LA BOURSE

De 1840 à 1990 euros par mois selon le statut universitaire, exceptionnellement 2240 euros. Les frais de voyage ne sont pas pris en charge.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- exercer en France au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche,
- avoir l'un des titres suivants : maître de conférences, professeur des universités, directeur de recherche,
- être accueilli au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand et y disposer d'un poste de travail,

- le projet de recherche doit être établi en concertation avec l'établissement d'accueil ; une confirmation écrite doit être jointe au dossier,
- les anciens boursiers de la Fondation Alexander von Humboldt sont priés de s'adresser en priorité à cette même fondation.

#### RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

**DAAD – Referat 312**

Emmanuelle Pries  
Kennedyallee 50  
D-53175 Bonn / Allemagne

Tél. : 0049 228 882 592

Mél : [pries@daad.de](mailto:pries@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures peuvent être déposées toute l'année 4 mois avant l'entrée en vigueur de la bourse.

#### DURÉE

1 à 5 jours.

Montant de l'aide financière  
Indemnité journalière (80 euros)  
et allocation forfaitaire pour frais de voyage (250 euros).

#### CONDITIONS ET DÉLAIS DE CANDIDATURE

Le programme doit être présenté par l'organisateur français, au moins 4 mois avant le colloque. Le DAAD contacte l'intervenant qui doit lui retourner le dossier au moins 4 semaines avant le début du colloque.

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

**DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires**  
(M<sup>me</sup> Marion Rolland)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 44

Mél : [rolland@daad.asso.fr](mailto:rolland@daad.asso.fr)

**P**rogramme franco-allemand d'encouragement des échanges scientifiques liés à un projet, Procope est un programme de coopération bilatérale signé entre le DAAD et le ministère des Affaires étrangères et européennes français.

Le programme s'adresse :

- pour la partie française, à tous les laboratoires ou équipes de recherche, qu'ils appartiennent aux établissements de l'enseignement supérieur ou aux organismes de recherche,
- pour la partie allemande, à tous les organismes relevant du domaine de l'enseignement supérieur et aux centres de recherche extra-universitaires.

L'élaboration d'un projet commun de recherche sur lequel des scientifiques des deux pays travaillent est la condition préalable à la présentation d'une demande. Les dossiers sont examinés et approuvés par un comité scientifique mixte franco-allemand. Les partenaires accordent une importance toute particulière :

- à la spécialisation de la jeune génération scientifique dans le cadre d'un projet commun (Procope n'est pas destiné à financer une bourse de thèse complète. Par contre, un nombre limité de séjours de quelques mois peut être attribué.),
- à la formation complémentaire par la recherche,
- aux implications technologiques et industrielles des projets.

Le programme est ouvert à toutes les disciplines, y compris les sciences humaines et sociales, et concerne également les projets interdisciplinaires.

#### DURÉE DU SÉJOUR

2 ans, prolongation possible jusqu'à 36 mois.

#### FINANCEMENT

Le financement de 110 euros par jour ne concerne que les frais de mission résultant de l'échange des scientifiques, jeunes diplômés et chercheurs participant au projet. Chaque gouvernement finance, pour ses ressortissants, les voyages à destination de l'institut partenaire et les séjours dans ledit institut.

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DEMANDES

**EGIDE – Centre français pour l'accueil et les échanges internationaux**  
28, rue de la Grange-aux-Belles  
75010 Paris  
Tél. : 01 40 40 58 48  
Fax : 01 40 40 59 24  
Mél : extranet@egide.asso.fr  
Internet : www.egide.asso.fr

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

par voie électronique uniquement :  
<https://extranet.egide.asso.fr>  
autour du 15 mai 2012  
(sous réserve d'éventuels changements)

**L**e programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires offre à cinq Français la possibilité d'effectuer un stage de dix mois à Berlin.

Il comporte une période d'études à l'université Humboldt, puis un stage de cinq mois au Bundestag auprès d'un parlementaire allemand.

Il est mis en oeuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Assemblée nationale, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'Université Humboldt de Berlin et le Deutsche Bundestag.

#### DURÉE DU SÉJOUR

du début du mois d'octobre 2012 au 31 juillet 2013.

- octobre – février : période d'études à l'université Humboldt de Berlin.
- mars – juillet : activité d'assistant auprès d'un parlementaire allemand.

#### MONTANT DE LA BOURSE

Les stagiaires bénéficient pour la durée de leur séjour, d'une bourse du DAAD d'un montant mensuel de 450 euros s'ils optent pour le logement qui est mis à leur disposition par l'université, ou de 700 euros s'ils se logent eux-mêmes.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être de nationalité française,
- être titulaire de la licence (ou d'un diplôme équivalent) avant le début du programme d'échange et l'avoir obtenue au plus tard dans les quatre années précédentes,
- attester d'une très bonne maîtrise de la langue allemande,
- avoir séjourné un temps significatif dans un pays germanophone dans le cadre d'études ou de stages,
- avoir de solides connaissances sur le rôle et le fonctionnement des institutions politiques tant allemandes et françaises qu'européennes, sur l'actualité politique des deux pays ainsi que sur les relations franco-allemandes,

- connaître l'essentiel du droit constitutionnel et du droit électoral des deux pays. La lecture d'un ouvrage sur les systèmes politiques français et allemand est vivement conseillée.

#### MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les étudiants intéressés sont invités à saisir leur candidature en ligne avant le 19 mars 2012 minuit. Au terme d'une première sélection sur dossiers, les candidats retenus seront invités à se présenter à Paris à un entretien en langue allemande et en langue française devant la commission franco-allemande de sélection au mois de mai 2012. Les stagiaires retenus seront pris en charge par les autorités allemandes.

#### RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
**SG / DREIC, Bureau 2B**  
M<sup>me</sup> Laure Morel  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07  
Tél. : 01 55 55 08 99  
Mél : laure.morel@education.gouv.fr

#### DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES

La saisie en ligne des candidatures sera close le 19 mars 2012 à minuit.

L'OFAJ subventionne un certain nombre de séjours en Allemagne destinés aux étudiants.

## Séminaires franco-allemands à thème

organisés par des universités partenaires pour renforcer la coopération binationale.

**Pour plus d'informations**

[www.ofaj.org/seminaires-universitaires](http://www.ofaj.org/seminaires-universitaires)

## Bourses pour stages pratiques de 1 à 3 mois

destinées aux étudiants de toutes disciplines pour effectuer des stages pratiques.

**Pour plus d'informations**

[www.ofaj.org/stages-pratiques](http://www.ofaj.org/stages-pratiques)

## Bourses de recherche de 1 à 5 mois

destinées aux étudiants de toutes disciplines pour effectuer un séjour de recherche à thème franco-allemand auprès d'une université allemande.

**Pour plus d'informations**

[www.ofaj.org/bourses-d-etude-et-de-recherche-sur-un-theme-franco-allemand](http://www.ofaj.org/bourses-d-etude-et-de-recherche-sur-un-theme-franco-allemand)

## Bourses pour recherches documentaires en Allemagne

de 2 semaines à 3 mois destinées aux étudiants et aux jeunes chercheurs de toutes disciplines pour effectuer un séjour destiné à des recherches documentaires, collectes d'informations, interviews, etc. auprès d'institutions ou de personnalités en Allemagne.

**Pour plus d'informations**

[www.ofaj.org/recherches-documentaires](http://www.ofaj.org/recherches-documentaires)

## Bourses pour un cours de langue intensif

de 3 ou 4 semaines destinées aux étudiants de toutes disciplines à l'exception de la germanistique et de certaines filières de LEA. Le cours de langue doit précéder immédiatement un séjour d'études en Allemagne ou un stage pratique.

**Pour plus d'informations**

[www.ofaj.org/cours-de-langue-intensif](http://www.ofaj.org/cours-de-langue-intensif)

---

### RENSEIGNEMENTS

Office franco-allemand  
pour la Jeunesse

51, rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Internet : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

L'UFA est constituée par un réseau de près de 180 établissements d'enseignement supérieur membres et partenaires français et allemands.

Son objectif est de renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche entre la France et l'Allemagne.

L'UFA est financée à parts égales par la France et l'Allemagne.

#### RENSEIGNEMENTS

les appels d'offres, les dates limites de dépôt des dossiers et les listes de projets en cours :

[www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org)  
(rubrique Formations)

Université franco-allemande  
Deutsch-Französische Hochschule

Villa Europa / Kohlweg 7  
D-66123 Saarbrücken

Tél. : 0049 681 93 812 100

Fax : 0049 681 93 812 169

Mél : [woelfle@dfh-ufa.org](mailto:woelfle@dfh-ufa.org)

Internet : [www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org)

## A. Étudier en France et en Allemagne Cursus intégrés binationaux et trinationaux

L'UFA dispose d'un campus décentralisé. Les étudiants de l'UFA sont inscrits dans deux établissements, en France et en Allemagne, effectuent leurs études dans un groupe d'étudiants intégré et obtiennent le diplôme de fin d'études français et allemand.

Ses principales missions sont de susciter, d'évaluer et de financer des cursus binationaux et trinationaux dans toutes les disciplines. À l'heure actuelle, près de 4.900 étudiants suivent l'un des quelques 135 cursus intégrés binationaux et trinationaux.

La liste complète des cursus intégrés est disponible dans le guide des études en ligne sur le site Internet [www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org) (rubrique Formations).

**Financement :** L'UFA soutient aussi bien les établissements partenaires (aides aux frais de fonctionnement, aides à la préparation linguistique spécifique) que les étudiants inscrits dans les cursus intégrés (aides à la mobilité durant la phase du séjour à l'étranger).

## B. Soutien aux jeunes chercheurs Formations doctorales, mobilité, mise en réseau

L'UFA soutient des coopérations en matière de recherche et de développement et favorise ainsi les échanges étroits et la coopération entre jeunes chercheurs.

Les différents programmes de soutien de l'UFA :

### Les collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)

Ce programme vise à mettre en place et à développer, selon le modèle des cursus intégrés, des formations doctorales structurées franco-allemandes qui mettent à profit les différences et complémentarités des soutiens à la formation doctorale des jeunes chercheurs des deux pays.

**Financement :** l'UFA soutient aussi bien les établissements partenaires (aides aux frais de fonctionnement, à la préparation linguistique, aux rencontres scientifiques et mesures publicitaires) que les doctorants inscrits dans les collèges doctoraux (aides à la mobilité durant la phase de séjour à l'étranger).

### La cotutelle de thèse franco-allemande

La cotutelle permet aux doctorants d'effectuer leur travail au sein de deux établissements d'enseignement supérieur de part et d'autre de la frontière. Le soutien est destiné aux doctorants de toutes disciplines. Les demandes de soutien peuvent être déposées deux fois par an en réponse à l'appel d'offres permanent.

**Financement :** 1.500 euros par an (max. 4.500 euros, dont 1.000 euros au total pour les frais de déplacement des membres participants à la soutenance commune). Un soutien de 1.000 euros est également proposé pour permettre la tenue de la soutenance (remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des membres du jury).

### Les ateliers de recherche franco-allemands pour jeunes chercheurs

sont des rencontres, colloques et conférences organisés par et pour des jeunes chercheurs de toutes disciplines. Les ateliers ont pour vocation de faciliter le développement de réseaux franco-allemands de jeunes chercheurs, privilégiant en premier lieu une approche interdisciplinaire. Les ateliers sont ouverts à toutes les disciplines. Les ateliers devront rassembler 10 participants minimum, le nombre de participants maximum est fixé à 35 (40 si l'atelier est ouvert à un pays tiers). La durée des ateliers est de quatre jours maximum.

**Financement :** L'UFA soutient les ateliers sous forme de contribution aux frais de fonctionnement. Le montant du soutien est de 10.000 euros maximum.

### Les écoles d'été franco-allemandes de l'UFA

s'adressent à un large public de chercheurs, de jeunes chercheurs et d'étudiants en master ou en fin d'études. Ces manifestations, pouvant s'étendre sur deux semaines, portent sur une thématique concernant un sujet scientifique d'actualité permettant des échanges entre les communautés scientifiques française et allemande.

**Financement :** Une subvention forfaitaire de 10.000 euros est accordée à chaque école d'été franco-allemande à laquelle s'ajoute un complément de 400 euros par participant (30.000 euros maximum).

**F**ranceMobil est une initiative commune de la Robert Bosch Stiftung et de l'Ambassade de France en Allemagne.

Depuis septembre 2002, une douzaine de lecteurs francophones sillonne chaque année les différents Länder pour soutenir et promouvoir l'enseignement du français, tour à tour animateurs d'ateliers de langue, assistants dans les classes, messagers de la France et du français dans les écoles primaires, les lycées, les « Realschulen », les écoles professionnelles, auprès des parents, des élèves, des enseignants et des responsables locaux.

Les intervenants FranceMobil sont répartis dans les différents Länder et travaillent en étroite collaboration avec l'attaché de coopération pour le français de leur région. Un véhicule est mis à leur disposition par la Renault Deutschland AG. Les services culturels de l'Ambassade de France et la Robert Bosch Stiftung assurent leur formation avant et pendant le déroulement du projet et mettent à leur disposition la documentation nécessaire.

#### DURÉE DU LECTORAT

- 11 mois (début septembre 2012 à fin juillet 2013),
- participation impérative au stage de formation à Stuttgart au début du mois de juillet 2012.

#### MONTANT DE LA BOURSE

1250 euros par mois.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- niveau licence minimum,
- posséder un bon niveau de la langue allemande (B2),
- expérience en enseignement du FLE souhaitée
- permis de conduire classe B.

#### DÉPÔT DES CANDIDATURES

Sous forme d'une lettre de motivation et d'un curriculum auprès de l'Ambassade de France en RFA

Service Culturel  
M. le Conseiller culturel adjoint  
Pariser Platz 5  
D-10117 Berlin

#### RENSEIGNEMENTS

Robert Bosch Stiftung  
M<sup>me</sup> Irene Weinz  
Tél. : 0049 711 460 84 160  
Fax : 0049 711 460 84 10 150  
Mél : irene.weinz@bosch-stiftung.de  
Internet :  
www.institutfrançais.de/  
francemobil/

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Premier trimestre 2012  
(sous réserve que le programme soit reconduit)

**L**e programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie a pour objectif général de contribuer, par l'éducation et la formation tout au long de la vie, au développement de la Communauté en tant que société de la connaissance avancée, caractérisée par un développement économique durable, des emplois plus nombreux et meilleurs, et une cohésion sociale accrue, tout en assurant une bonne protection de l'environnement pour les générations futures. En particulier, il vise à favoriser les échanges, la coopération et la mobilité entre les systèmes d'éducation et de formation au sein de la Communauté, afin qu'ils deviennent une référence de qualité mondiale.

Le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie se divise en sous-programmes sectoriels :

- **le programme Comenius**, qui vise les besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les participants à l'enseignement préscolaire et scolaire jusqu'à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ainsi que les établissements et organisations dispensant cet enseignement,
- **le programme Erasmus**, qui vise les besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les participants à l'enseignement supérieur formel et à l'enseignement et à la formation professionnels de niveau supérieur, ainsi que les établissements et organisations dispensant ou facilitant cet enseignement et cette formation,
- **le programme Leonardo da Vinci**, qui vise les besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les participants à l'enseignement et à la formation professionnels autres qu'au niveau supérieur, ainsi que les établissements et organisations dispensant ou facilitant cet enseignement et cette formation,
- **le programme Grundtvig**, qui vise les besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage des participants à toutes les formes d'éducation des adultes, ainsi que les établissements et organisations dispensant ou facilitant cette éducation,
- **le programme transversal**, qui vise la coopération et l'innovation politique en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie ; la promotion de l'apprentissage des langues ; le développement de services, de pédagogies et de pratiques innovants fondés sur les TIC ; la diffusion et l'exploitation des résultats d'actions soutenues au titre du programme et l'échange de bonnes pratiques.

#### RENSEIGNEMENTS

Agence Europe-Education-Formation France  
25, quai des Chartrons / 33080 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 00 94 00 / Fax : 05 56 00 94 80  
Mél : contact@2e2f.fr / Internet : www.europe-education-formation.fr

Le « 7<sup>e</sup> Programme-cadre de recherche et de développement » (PCRD) valorise les actions de recherche et de développement technologique, en cofinçant des projets menés en partenariat afin de renforcer et structurer l'Espace européen de la recherche (EER) et mener des actions spécifiques dans le domaine de l'énergie atomique (EURATOM).

#### CONDITIONS DE FINANCEMENT

Les conditions varient en fonction de chaque action.

En règle générale, le financement communautaire n'est jamais de 100 %. Un cofinancement est obligatoire.

Il n'y a pas de quotas nationaux pour l'octroi des subventions. Les projets doivent respecter les principes éthiques fondamentaux.

#### DÉMARCHES ET RENSEIGNEMENTS

##### Internet :

<http://europa.eu>  
[www.eurosfair.pr.fr](http://www.eurosfair.pr.fr)  
[http://cordis.europa.eu/home\\_en.html](http://cordis.europa.eu/home_en.html)

- suivre les appels d'offres publiés au JOUE et sur le site Cordis,
- retirer un dossier de participation auprès des points de contact nationaux qui informent et conseillent les porteurs de projets.

## Informations sur les actions et les financements de l'Union Européenne en matière d'éducation et de formation professionnelle

#### RENSEIGNEMENTS

Internet : [www.touteurope.fr](http://www.touteurope.fr)

Relais Europe Direct : adresses des Europe Direct sur le site : [http://ec.europa.eu/france/proxi/reseau\\_europe-direct\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/france/proxi/reseau_europe-direct_fr.htm)

La fondation Alexander von Humboldt (AvH) offre à des chercheurs étrangers hautement qualifiés (postdoc / chercheurs expérimentés) la possibilité d'effectuer un projet de recherche de leur choix en Allemagne.

## Bourses de recherche

#### DURÉE DE LA BOURSE

6 à 24 mois / 6 à 18 mois.

#### MONTANT DE LA BOURSE ET DES INDEMNITÉS

- 2250 / 2450 euros par mois plus des indemnités pour les frais de voyage et d'installation, des allocations familiales,
- des bourses supplémentaires pour 2 à 4 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- un diplôme universitaire comparable au doctorat allemand,
- des publications scientifiques,
- des connaissances linguistiques appropriées : l'allemand pour les spécialistes des sciences

humaines et sociales et les médecins et l'anglais pour les spécialistes des sciences exactes et les ingénieurs.

#### TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le comité se réunit trois fois par an (en mars, juillet et novembre). Les dossiers de candidature peuvent être présentés tout au long de l'année à :

#### Alexander von Humboldt-Stiftung

Jean-Paul-Str. 12 / D-53173 Bonn  
Tél. : 0049 228 833 0  
Fax : 0049 228 833 199  
Mél : [info@avh.de](mailto:info@avh.de)  
Internet : [www.humboldt-foundation.de](http://www.humboldt-foundation.de)

#### Prix de recherche Humboldt

En outre, la AvH attribue à des chercheurs étrangers de toutes disciplines des prix de recherche Humboldt comportant une invitation à un séjour de recherche en Allemagne (6 à 12 mois).

Les lauréats sont sélectionnés sur désignation par un comité de chercheurs allemands de réputation internationale.

Ces prix sont dotés d'un montant de 60.000 euros.

#### Prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel

La AvH attribue actuellement jusqu'à 25 prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel décernés à de jeunes chercheurs étrangers de très haut niveau en récompense de l'excellence de leurs travaux de recherche.

Ces prix sont dotés d'un montant de 45.000 euros.

#### Prix de recherche Max-Planck

La AvH et la Société Max Planck attribuent en commun les prix de recherche Max Planck à d'éminents chercheurs allemands et étrangers de réputation internationalement confirmée. Les prix sont dotés chacun d'un montant de 750.000 euros.

L'appel d'offres vise, selon les années, des disciplines différentes.

## Professeurs invités (Mercator-Gastprofessuren)

La Deutsche Forschungsgemeinschaft peut, à la demande d'universités allemandes, financer le séjour de chercheurs ou enseignants-chercheurs étrangers de haute qualification, à condition que ce séjour corresponde à un intérêt particulier de la recherche et de l'enseignement en Allemagne. La durée du séjour est, en principe, de 3 à 12 mois.

## Programmes en coopération avec des organisations scientifiques étrangères

La Deutsche Forschungsgemeinschaft ouvre de plus en plus ses programmes aux jeunes chercheurs étrangers, notamment dans le cadre de projets de coopération et de soutien à la relève scientifique. Elle finance actuellement 217 Graduiertenkollegs (écoles doctorales) dont 58 Internationale Graduiertenkollegs (5 avec la France), dans lesquelles les doctorants ont la possibilité de terminer leur thèse dans le cadre d'un programme de recherche coordonné. Ces centres sont ouverts aux diplômés des établissements d'enseignement supérieur allemands et étrangers. Les jeunes chercheurs intéressés trouveront la liste de ces écoles doctorales dans la page d'accueil de la DFG : [www.dfg.de](http://www.dfg.de) et de plus amples informations sur ces aides dans le chapitre « Internationale Nachwuchsförderung ».

Par ailleurs, la DFG a conclu avec le CNRS et l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) des accords de coopération scientifique.

### RENSEIGNEMENTS

#### CNRS

DAE – Bureau Europe de l'Ouest  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 44 96 44 59  
Fax : 01 44 96 49 10

#### ANR

Mme Nakita Vodjdani  
212, rue de Bercy  
75012 Paris  
Tél. : 01 78 09 80 13  
Mél. : [nakita.vodjdani@agencerecherche.fr](mailto:nakita.vodjdani@agencerecherche.fr)

#### DFG

IZ – Bereich Westeuropa  
Kennedyallee 40  
D-53175 Bonn  
Tél. : 0049 228 885 2372  
Fax : 0049 228 885 2550  
Mél. : [Achim.Haag@dfg.de](mailto:Achim.Haag@dfg.de)

La Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften (MPG - Société Max Planck pour la promotion des sciences) regroupe 81 instituts de recherche et 119 groupes de travail indépendants dans tous les domaines et représente en Allemagne, à côté des universités, le potentiel le plus important en recherche fondamentale. À ce titre, elle accueille également dans ses instituts des chercheurs étrangers, à condition toutefois que leurs projets de recherche soient susceptibles d'intéresser le Max-Planck-Institut concerné. Pour un tel séjour, ces chercheurs peuvent bénéficier d'une subvention de la Max-Planck-Gesellschaft. Celle-ci ne centralise pas les processus d'attribution des bourses. Les instituts Max-Planck choisissent eux-mêmes leurs candidats. Chaque scientifique intéressé doit s'adresser aux instituts Max-Planck relevant de son domaine de recherche, selon son profil individuel.

L'organisation partenaire de la Max-Planck-Gesellschaft en France est le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). La coopération entre le CNRS et la Max-Planck-Gesellschaft fait l'objet d'un accord qui prévoit de concentrer la coopération sur des projets communs et d'utiliser pour cela les mécanismes existants (PICS, LEA, GDRE). Une importance particulière est accordée aux Laboratoires Européens Associés (LEA), qui sont les instruments de coopération internationale du CNRS. Il existe à l'heure actuelle 8 LEA (Laboratoires Européens Associés), 6 GDRE (Groupements de Recherche Européens) mais pas de PICS (Programme International de Collaboration Scientifique).

### RENSEIGNEMENTS

#### Max-Planck-Gesellschaft

Referat für internationale  
Beziehungen  
Hofgartenstr. 8  
D-80539 München  
Tél. : 0049 89 21 08 0  
Fax : 0049 89 21 08 11 11  
Internet : [www.mpg.de](http://www.mpg.de)

#### CNRS

DAE – Europe de l'Ouest  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 44 96 48 30  
Fax : 01 44 96 49 10

L'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg (Bade-Wurtemberg) est un centre de recherche et de documentation spécialisé dans l'étude de la France contemporaine et des relations franco-allemandes. Depuis de nombreuses années, il offre une série de séminaires d'une semaine sur la « coopération et communication franco-allemandes ».

Les séminaires s'adressent aux cursus universitaires franco-allemands (surtout dans les disciplines scientifiques, techniques et de gestion) ainsi qu'aux fonctionnaires français et allemands. Le but des séminaires est d'améliorer les compétences de communication dans les projets de coopération franco-allemande. Les groupes mixtes, de 14 à 16 participants, seront formés par les collaborateurs du dfi.

#### FINANCEMENT

Les frais de séjour, d'enseignement et de sorties en groupe sont à la charge de l'Institut.  
Une participation personnelle d'environ 150 euros est demandée.

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Deutsch-Französisches Institut**  
Asperger Str. 34  
D-71634 Ludwigsburg  
Tél. : 0049 7141 930 30  
Fax : 0049 7141 930 350  
Mél : info@dfi.de  
Internet : www.dfi.de

Fondé en décembre 1992 à Berlin, par une décision commune des gouvernements français et allemand, le Centre Marc Bloch, centre franco-allemand de recherche en sciences sociales, est un centre de recherche placé sous la tutelle conjointe du ministère des Affaires étrangères et européennes et du CNRS (UMIFRE14 - USR 3130). Il est soutenu, chaque année, par le ministère français de la Recherche et, depuis 2001, par le ministère allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF). Depuis février 2011, il est un Institut associé à l'Université Humboldt de Berlin. Par ailleurs, il est lié par convention à différentes institutions en France, en Allemagne et en Europe centrale et orientale. Situé dans une perspective pluridisciplinaire, le Centre accueille toutes les disciplines des sciences sociales, notamment : histoire, science politique, sociologie, droit, géographie, anthropologie, démographie, philosophie, sciences économiques, études germaniques, histoire de l'art.

Le Centre a pour vocation de réunir des chercheurs, des postdoctorants et des doctorants français, allemands et plus généralement européens. Il organise à leur intention un séminaire de recherche durant lequel sont présentés et discutés les travaux en cours.

Il suscite par ailleurs des séminaires orientés vers ses axes prioritaires et auxquels sont invités des intervenants des universités françaises et européennes.

Les chercheurs du Centre assurent un tutorat pour les doctorants accueillis par l'établissement.

L'activité scientifique s'organise autour des trois axes de recherche suivants :

1. **Pouvoirs en exercice : configurations et représentations**
2. **Effet de frontière : espaces et circulations**
3. **Dynamique des savoirs et construction des disciplines**

Le Centre soutient les demandes de financement de ses doctorants et chercheurs auprès d'organismes tiers et accorde des aides à la recherche dans la mesure de ses moyens. Le Centre accorde également deux bourses de thèse du BMBF. Le Centre offre aux membres rattachés l'accès gratuit à ses infrastructures. Le soutien du Centre reste subordonné à l'inscription du projet de recherche dans une de ses thématiques ainsi qu'à une insertion prévue dans une institution allemande.

#### RENSEIGNEMENTS

**Centre Marc Bloch**

**Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales**

Friedrichstraße 191

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 93-70 700 / -70 701

Mél : info@cmb.hu-berlin.de / Internet : www.cmb.hu-berlin.de

**O**rganisme relevant du ministère des Affaires étrangères et européennes, l'IFHA a ouvert ses portes à Francfort sur le Main en 2009, prenant la suite de deux établissements distincts, à savoir la Mission historique française à Göttingen et l'Institut français de Francfort. Sa fonction principale consiste à mener une activité de recherche sur l'histoire de l'espace germanique de l'Antiquité au  $xx^e$  siècle, mais il est également un lieu d'échanges et d'information entre les deux pays dans le domaine des sciences humaines et sociales.

L'IFHA met des bourses de courte durée à disposition des étudiants (dès le master 1) et des chercheurs de toute discipline qui désirent effectuer des recherches à caractère historique dans l'espace germanique. Il recrute également chaque année un ou deux bénéficiaires d'aide à la mobilité (BAM) affectés pour une période d'un ou deux ans auprès de l'IFHA afin d'y achever une thèse en histoire allemande ou franco-allemande.

Il organise par ailleurs des rencontres scientifiques, des journées d'études doctorales et édite annuellement une *Revue* en français consacrée à son domaine de recherche ainsi qu'à l'historiographie de langue allemande.

L'IFHA peut enfin accorder des aides à la publication ainsi que des soutiens à la traduction dans ses domaines de compétence.

#### MONTANT DE L'AIDE

150 euros à 900 euros.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du boursier. Deux bourses d'été (« bourse Mandrou » de 1500 euros pour les doctorants, « bourse Monod » de 1800 euros pour les postdoctorants) sont également attribuées chaque année.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être titulaire de la licence,
- être étudiant ou enseignant-chercheur dans un établissement français d'enseignement et / ou de recherche.

#### RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

**Institut français d'histoire  
en Allemagne**

Senckenberganlage 31

Hauspostfach 141

D-60325 Frankfurt/Main

Tél. : 0049 69 798 31900

Fax : 0049 69 798 31910

Mél : ifha@institutfrancais.de

Internet : www.ifha.fr

**Les demandes de bourse peuvent  
être déposées toute l'année.**

**L**a Fondation Maison des Sciences de l'Homme Paris entretient depuis sa fondation en 1960 d'étroites relations avec le monde de la recherche allemande en sciences humaines et sociales. Dans tous les domaines des SHS, elle a initié et soutenu des collaborations scientifiques entre institutions, chercheurs et groupes de recherche allemands et français. Ces coopérations s'appuient sur des relations de travail avec des partenaires institutionnels allemands (DAAD, DFG, Fritz Thyssen Stiftung, Goethe Institut, Stiftung Volkswagen, Robert Bosch Stiftung...), avec d'importants centres de recherche (Wissenschaftszentrum Berlin, Wissenschaftskolleg Berlin, le ZIF et différents instituts de la Max-Planck-Gesellschaft...) ainsi qu'avec un grand nombre de centres de recherche universitaires.

Des invitations de chercheurs et enseignants allemands pour des séjours de recherche en France constituent un des principaux instruments pour la mise en oeuvre des coopérations scientifiques bilatérales ou multilatérales avec l'Allemagne. Les invitations pour des séjours de recherche de chercheurs français en Allemagne constituent un autre volet. La FMSH héberge en outre des centres de recherche ou des groupes de recherche spécialisés sur l'Allemagne tels que le CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne) de 2000 à 2001 et le CRIA (Centre de recherche internationale sur l'Allemagne) depuis 2001. Elle dispose d'un programme de traduction et de publication franco-allemand (soutien financier à la publication de travaux et de revues) et conserve dans la bibliothèque de la fondation un des fonds les plus importants de langue allemande à Paris.

#### Allocations de recherche « Fernand Braudel-IFER *outgoing* (Clemens Heller) »

En coopération avec la Fondation Fritz Thyssen (Cologne) et avec l'Union européenne (Programme Action Marie Curie - COFUND - 7<sup>ème</sup> PCRD) la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Paris) accorde des allocations postdoctorales à de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un institut de recherche en Allemagne. Le projet de recherche doit être accepté également par un laboratoire en Allemagne qui s'engage à assurer l'accueil scientifique des candidats.

#### DURÉE DE L'ALLOCATION

9 mois.

#### MONTANT DE L'ALLOCATION

2000 euros par mois

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

doctorat et appartenance à un centre ou à un groupe de recherche français.

#### RENSEIGNEMENTS

**Fondation Maison des Sciences  
de l'Homme**

M<sup>me</sup> Raquel Sanz-Barrio

190, avenue de France

75648 Paris cedex 13

Tél. : 01 49 54 21 87

Fax : 01 49 54 21 33

Mél : sanzbarra@msh-paris.fr

Internet : www.msh-paris.fr

Créé en 2001, le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA) regroupe, dans un organisme indépendant, les activités et les contributions de dix institutions françaises dans le domaine des études allemandes (CIRAC, EHESS, ENS-LSH, ENS, IEP de Grenoble, Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Universités de Cergy-Pontoise, Paris I, Paris IV et Lyon II). Il bénéficie d'un soutien important de l'Office Allemand d'Échanges Universitaires (DAAD) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Il met en réseau des formations de master et de doctorat en proposant des séminaires communs, un programme d'encadrement doctoral et des programmes de formation-recherche coordonnés. De vocation interdisciplinaire, il accueille des étudiants en sciences humaines et sociales, notamment en sociologie, histoire, sciences politiques, droit, économie, études germaniques, géographie, philosophie, anthropologie, arts. Il s'appuie sur des équipes de recherche (CNRS, universités, grands établissements) ainsi que sur un vaste réseau de coopération nationale et internationale. Installé sur deux sites, à Paris et à Lyon, il constitue à la fois un pôle de formation et de recherche et un lieu de rencontre de jeunes chercheurs français, allemands et, plus largement, européens.

Afin d'améliorer les conditions de formation des étudiants, le CIERA accorde des aides à la mobilité à partir du master 2 destinées à financer des séjours de recherche sur le terrain en Allemagne et dans les pays de langue allemande. Il propose également des bourses de stage en entreprise à partir du master 1. Ces aides s'adressent à l'ensemble des étudiants français et étrangers, à condition qu'ils soient inscrits depuis au moins un an dans une université française.

#### RENSEIGNEMENTS

Centre interdisciplinaire d'études  
et de recherches sur l'Allemagne  
(CIERA)

Maison de la recherche

28, rue Serpente  
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 35

Fax : 01 53 10 57 39

Mél : [info@ciera.fr](mailto:info@ciera.fr)

Internet : [www.ciera.fr](http://www.ciera.fr)

## Frankreich-Zentrum der Freien Universität Berlin

Prof. Dr. Margarete Zimmermann

Prof. Dr. Anne Kwaschik

Prof. Dr. Etienne François (Professeur émérite)

Rheinbabenallee 49

D-14199 Berlin

Tél. : 0049 30 83 85 04 65 / Fax : 0049 30 83 85 04 79

Mél : [margarete.zimmermann@fu-berlin.de](mailto:margarete.zimmermann@fu-berlin.de)

Internet : [www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum](http://www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum)

## Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs- Universität Freiburg

Prof. Dr. Thomas Klinkert

Dr. Barbara Schmitz, Stephanie Müller

Frankreich-Zentrum Universität Freiburg

D-79085 Freiburg

Tél. : 0049 761 203 2007 / Fax : 0049 761 203 2006

Mél : [frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de](mailto:frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de)

Internet : [www.fz.uni-freiburg.de](http://www.fz.uni-freiburg.de)

## Frankreich-Zentrum der Universität Leipzig

Prof. Dr. Matthias Middell

Adresse postale : Universität Leipzig / Frankreich-Zentrum

Thomaskirchhof 20

D-04109 Leipzig

Tél. : 0049 341 97-30230 / Fax : 0049 341 960 5261

Mél : [frz@uni-leipzig.de](mailto:frz@uni-leipzig.de)

Internet : [www.uni-leipzig.de/~frz/](http://www.uni-leipzig.de/~frz/)

## Frankreichzentrum der Universität des Saarlandes

Prof. Dr. Dr. h. c. Michael Veith

Sandra Duhem

Postfach 15 11 50

D-66041 Saarbrücken

Tél. : 0049 681 302 2399 / Fax : 0049 681 302 4963

Mél : [fz@mx.uni-saarland.de](mailto:fz@mx.uni-saarland.de)

Internet : [www.uni-saarland.de/fz/](http://www.uni-saarland.de/fz/)

**A**IESEC est la plus grande organisation internationale (ONG) pour les jeunes qui souhaitent découvrir et exploiter leur potentiel afin d'avoir un impact positif sur la société.

Pour atteindre cet objectif tous les ans, AIESEC offre plus de 5.000 postes à responsabilités, organise plus de 350 conférences et séminaires et coordonne un programme international d'échange de stage qui permet à 4.000 membres de partir vivre et travailler à l'étranger. Présente dans plus de 950 universités de 100 pays et territoires, AIESEC vous offre l'opportunité de :

- Développer votre leadership
- Acquérir des compétences pratiques de management
- Obtenir une expérience à l'international
- Vous construire un réseau personnel
- Vous connaître mieux afin de déterminer vos objectifs personnels

Chaque membre se voit donc offrir un panel d'opportunités aux perspectives internationales telles que : gestion de projet, échange international, conférences, séminaires, mentor, expériences interculturelles, postes à responsabilités, communautés virtuelles, cercles d'apprentissage ...

De par leur implication dans ces activités, les membres vont ainsi développer les 4 caractéristiques suivantes :

Responsabilité Sociale, Sensibilité Culturelle, Entreprenariat et Apprentissage Continu.

AIESEC en chiffres :  
100 pays et territoires, 22000 étudiants, 950 campus,  
4.000 opportunités d'expériences à l'étranger, 350 conférences nationales et internationales de formation et 5.000 postes à responsabilités par an.

AIESEC est reconnue d'utilité publique et dispose d'un siège consultatif à l'ONU.

#### RENSEIGNEMENTS

**AIESEC France**

14, rue de Rouen

75019 Paris

Tél. : 01 40 36 22 55

Mél : france@aiesec.net

Internet : www.aiesecfrance.org

**L'**IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) a pour vocation l'organisation de stages pour les étudiants en sciences de la nature et de l'ingénieur, en agriculture et en économie forestière dans les entreprises d'environ 89 pays membres de cette association.

laeste France est coordonnée par la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), conférence consultative de l'Enseignement supérieur français. Elle assure la promotion de l'ingénieur français à travers le monde et entretient des partenariats avec les principaux établissements d'enseignement supérieurs étrangers. Elle dispose d'une expertise internationale reconnue et coordonne de nombreux programmes de mobilité étudiante et enseignante.

Le DAAD fait fonction de comité national allemand.

#### DURÉE DES STAGES

2 à 3 mois en général.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- posséder une bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais,
- proposer un stage en France pour un étudiant étranger,
- adhésion à l'IAESTE de l'établissement d'enseignement de l'étudiant : 250 euros par an ou à défaut adhésion de l'étudiant : 50 euros,
- frais de dossier : 150 euros.

#### RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- L'indemnité allouée de 650 euros par mois en général (versée, le cas échéant, intégralement ou en partie par le DAAD ou par l'entreprise) permet de couvrir les frais de logement et de nourriture .
- Les frais de voyage et l'assurance sont à la charge de l'étudiant .

- Les étudiants ayant obtenu un stage en Allemagne peuvent demander une bourse pour un cours de langue de 4 semaines, financé par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

#### CANDIDATURES

retrait des dossiers d'inscription entre septembre et fin novembre.

#### RENSEIGNEMENTS

**IAESTE France**

c/o CDEFI

151, boulevard de l'hôpital

75013 Paris

Tél. : 06 29 71 82 86

Mél : iaeste.france@cdefi.fr

Internet : www.iaeste.fr

## POSTES DE LECTEUR DE FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ ALLEMANDE

42

V. Autres

**D**es postes de lecteur de français sont proposés à des candidats qualifiés et désirant enseigner la langue, la civilisation et / ou la littérature françaises dans une université allemande.

Il peut être également demandé d'avoir une expérience de l'enseignement et / ou une formation en FLE.

La durée du lectorat peut varier de 1 à 5 ans. Les obligations de service sont de 12 à 16 heures hebdomadaires.

Étant donné qu'il n'existe pas d'organisme français ou allemand centralisant l'offre, il est conseillé de s'adresser directement aux départements de romanistique des universités et de consulter la presse allemande (« Die Zeit ») dans laquelle sont publiés les postes vacants.

### ANNONCES DES POSTES VACANTS

Internet : [www.romanistik.de](http://www.romanistik.de) et [www.zeit.de](http://www.zeit.de)

## POSTES D'ASSISTANT DE FRANÇAIS DANS UN LYCÉE ALLEMAND

43

V. Autres

**L**e Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public national sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, gère le programme d'échange d'assistants de langue. Les candidats doivent être âgés de 20 à 35 ans, être de nationalité française, avoir des compétences en allemand et être régulièrement inscrits dans une université française.

Tout candidat doit impérativement passer un entretien avec un ou deux enseignants de son université. La campagne de recrutement s'ouvre à la mi-octobre et s'achève fin février.

**Attention : L'étudiant doit tout d'abord se préinscrire auprès de son département / UFR afin d'obtenir un identifiant qui sera envoyé à son adresse électronique et lui permettra ensuite d'accéder au dossier en ligne.**

### RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires sur les diplômes requis, les modalités d'inscription et les conditions de travail peuvent être obtenus auprès du CIEP en contactant :

M<sup>me</sup> Anne-Lise Goepp-Couvreur  
Chargée de programme  
Unité des assistants  
1, rue Léon Journault  
92318 Sèvres Cedex  
Tél. : 01 45 07 60 95  
Fax : 01 45 07 60 76  
Mél : [goepp@ciep.fr](mailto:goepp@ciep.fr)  
Internet :  
[www.ciep.fr/assistantfr/index.php](http://www.ciep.fr/assistantfr/index.php)

## Programme de cours à Berlin de la Studienstiftung des deutschen Volkes

La Studienstiftung, bénéficiant d'une grande réputation en Allemagne et dans le monde entier, et la fondation Hertie invitent chaque année une trentaine de jeunes étudiants européens issus de toutes les disciplines à participer, pendant leur séjour d'études à Berlin ou dans le Brandebourg, à une série de conférences sur les grands thèmes européens. La réalisation en groupe d'un projet d'étude concernant la politique, l'histoire et la culture européenne constitue le second volet de ce programme. Des chercheurs hautement qualifiés et réputés sont mis en étroite collaboration avec les étudiants boursiers.

Les boursiers doivent impérativement être inscrits à l'une des universités de Berlin ou du Brandebourg et suivre le programme avec assiduité parallèlement à leurs études.

Le programme se compose entre autres d'une semaine d'introduction, de soirées de discussion ou de conférences hebdomadaires, de plusieurs séminaires sur des sujets divers (tels que le management du travail en groupe, l'expression rhétorique, la technique de présentation ou la négociation) ainsi que du travail en projet. Pendant la pause semestrielle (de mi-février à mi-avril), les boursiers quittent Berlin pour un voyage d'étude à l'étranger leur permettant de vivre et d'étudier sur place les problématiques auxquelles ils se consacrent dans leur projet d'étude en groupe.

Les boursiers sont tenus d'adapter leur emploi du temps universitaire au programme du Studienkolleg zu Berlin.

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de l'office berlinois de la Studienstiftung en deux exemplaires. Les candidats retenus sont ensuite invités à se présenter au cours du week-end du 1 au 3 juin 2012 devant une commission de sélection.

### DURÉE DU SÉJOUR

de fin septembre 2012  
à mi-juillet 2013

### MONTANT DE LA BOURSE

- 650 euros par mois, indépendamment du revenu des parents,
- pour les étudiants étrangers : bourse forfaitaire de mobilité s'élevant à 1000 euros,
- subvention des travaux de projets jusqu'à 400 euros,
- prise en charge des coûts liés à l'organisation et au déroulement du programme par les deux fondations.

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- le programme est ouvert aux étudiants ayant obtenu d'excellents résultats à un premier diplôme (min. bac+2), toutes disciplines confondues,
- âge maximal : 28 ans, le programme n'est pas destiné aux doctorants,
- de bonnes connaissances de la langue allemande et d'une autre langue étrangère européenne sont requises,
- la candidature peut être posée sur recommandation d'une institution étrangère partenaire de la Studienstiftung ou se faire individuellement (prévoir deux lettres de recommandation de professeurs et / ou chercheurs accrédités),
- chaque participant devra s'inscrire individuellement à l'une des universités de Berlin ou du Brandebourg.

### RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

Geschäftsstelle Studienkolleg  
zu Berlin

c/o Studienstiftung des deutschen  
Volkes

Susanne Stephani

Jägerstr. 22/23

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 37 04 39

Fax : 0049 30 20 37 04 33

Mél :

info@studienkolleg-zu-berlin.de

Internet :

www.studienkolleg-zu-berlin.de

### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

1<sup>er</sup> avril 2012

(détails sur le site web)

**D**es fondations allemandes offrent aux ressortissants de l'Union européenne des bourses de longue durée (plus d'un an) en Allemagne afin de :

- réaliser l'intégralité de leurs études en Allemagne (les élèves en classe de terminale peuvent poser leur candidature ; exception pour la 'Studienstiftung des deutschen Volkes' : une proposition est nécessaire, soit par les proviseurs de lycée soit par les professeurs de l'université),
- terminer leurs études en Allemagne,
- faire un master,
- réaliser leur projet de thèse en Allemagne.

## RENSEIGNEMENTS

### Boehringer Ingelheim Stiftungen

Schlossmühle  
Grabenstr. 46  
D-55252 Heidesheim  
Tél. : 0049 61 32 / 89 85 16  
Fax : 0049 61 32 / 89 85 11  
Internet : www.bifonds.de

### Cusanuswerk e.V. Bischöfliche Studienförderung

Baumschulallee 5  
D-53115 Bonn  
Tél. : 0049 228 98 38 40  
Fax : 0049 228 98 38 499  
Mél : info@cusanuswerk.de  
Internet : www.cusanuswerk.de

### Evangelisches Studienwerk e.V. Villigst

Iserlohner Str. 25  
D-58239 Schwerte  
Tél. : 0049 2304 755 213  
Fax : 0049 2304 755 250  
Mél : info@evstudienwerk.de  
Internet : www.evstudienwerk.de

### Stiftung der Deutschen Wirtschaft e.V. Im Haus der Deutschen Wirtschaft

Breite Str. 29  
D-10117 Berlin  
Tél. : 0049 30 20 33 15 40  
Fax : 0049 30 20 33 15 55  
Mél : studienfoerderung@sdw.org  
Internet : www.sdw.org

### Studienstiftung des deutschen Volkes

Ahrstr. 41  
D-53175 Bonn  
Tél. : 0049 228 820 96 0  
Fax : 0049 228 820 96 103  
Mél : info@studienstiftung.de  
Internet : www.studienstiftung.de

## DAAD BONN

Kennedyallee 50  
D-53175 Bonn  
Adresse postale :  
Postfach 20 04 04  
D-53134 Bonn  
Tél. : 0049 228 88 20  
Fax : 0049 228 88 24 44  
Mél : postmaster@daad.de  
Internet : www.daad.de

## DAAD BERLIN

Markgrafenstr.37  
D-10117 Berlin  
Tél. : 0049 30 20 22 080  
Fax : 0049 30 20 41 267  
Mél : BKP.Berlin@daad.de  
Mél : Info.Berlin@daad.de  
Internet : www.daad-berlin.de

## AFASP/DEFTA

Association Franco-Allemande  
des Stagiaires et Professionnels  
c/o Didier Guinio  
35, rue de Rochechouart  
75009 Paris  
Mél : contact@afasp.net  
Internet : www.afasp.net

## AFAST

Association Franco-Allemande  
pour la Science et la Technologie  
Secrétariat général de l'AFAST  
Adresse postale :  
c/o Ministère de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07  
Visiteurs :  
31-33, rue de la Fédération  
Bureau 3A42  
75015 Paris  
Tél. : 01 55 55 89 89 (C. Audry)  
Fax : 01 55 55 83 62  
Mél :  
assistante.afast@recherche.gouv.fr  
secretariat.afast@recherche.  
gouv.fr  
Internet : www.afast-dfgwt.eu

## AGENCE EUROPE-EDUCATION FORMATION FRANCE

25, quai des Chartrons  
33080 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 00 94 00  
Fax : 05 56 00 94 80  
Mél : contact@2e2f.fr  
Internet : www.europe-education-  
formation.fr

## AIESEC FRANCE

14, rue de Rouen  
75019 Paris  
Tél. : 01 40 36 22 55  
Mél : france@aiesec.net  
Internet : www.aiesecfrance.org

## AMBASSADE DE FRANCE EN RFA

Pariser Platz 5  
D-10117 Berlin  
Tél. : 0049 30 590 03 90 00  
Fax : 0049 30 590 03 91 10  
Internet : www.botschaft-  
frankreich.de

## AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

13-15, avenue F. D. Roosevelt  
75008 Paris  
Tél. : 01 53 83 45 00  
Fax : 01 43 59 74 18  
Mél : info@paris.diplo.de  
Internet : www.paris.diplo.de

## ATELIER LUDWIGSBURG-PARIS FILMAKADEMIE BADEN-WÜRTTEMBERG

Akademiehof 10  
D-71638 Ludwigsburg  
Tél. : 0049 7141 969 501  
Fax : 0049 7141 969 511  
Mél : hanna.hertwig@  
filmakademie.de  
Internet : www.atelier-ludwigsburg-  
paris.com

**BFHZ-CCUFB**

Bayerisch-Französisches Hochschulzentrum  
Centre de Coopération Universitaire Franco-Bavarois  
Adresse postale :  
Arcisstr. 21 / D-80333 München  
Visiteurs :  
Barerstrasse 21 / D-80333 München  
U-Bahnstation - Königsplatz (U2)  
Tél. : 0049 89 289 22 601  
Fax : 0049 89 289 22 600  
Mél : bfhz@lrz.tum.de  
Internet : www.bayern-france.org

**B.I.L.D.**

Bureau International de Liaison et de Documentation  
50, rue de Laborde  
75008 Paris  
Tél. : 01 43 87 25 50  
Fax : 01 42 93 50 94  
Mél : contact@bild-documents.org  
Internet : www.bild-documents.org

**BOEHRINGER INGELHEIM STIFTUNGEN**

Schlossmühle  
Grabenstr. 46  
D-55252 Heidesheim  
Tél. : 0049 61 32 / 89 85 16  
Fax : 0049 61 32 / 89 85 11  
Internet : www.bifonds.de

**BUREAU DES ÉTUDES EN FRANCE DE L'AMBASSADE DE FRANCE À BERLIN**

*Studieren in Frankreich - Infobüro der Französischen Botschaft*  
Maison de France  
Kurfürstendamm 211  
D-10719 Berlin  
Tél. : 0049 30 885 902 86  
Fax : 0049 30 885 902 87  
Internet :  
www.studieren-in-frankreich.de

**CEFA**

Centre Franco-Allemand  
35, rue Saint Melaine  
35000 Rennes  
Tél. : 02 99 63 41 97  
Fax : 02 99 38 97 83  
Mél : info@centre-franco-allemand.com  
Internet : www.centre-franco-allemand.com

**CENTRE CULTURELFRANCO-ALLEMAND**

1, rue du Guesclin  
44000 Nantes  
Tél. : 02 40 35 39 43  
Fax : 02 40 12 05 41  
Mél : ccfanantes@gmx.net  
Internet : ccfa-nantes.org

**CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE**

Maison de Tübingen  
19, rue du Cancel  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 21 29 12  
Fax : 04 42 21 29 13  
Mél : cfaprovence@wanadoo.fr  
Internet : www.cfaprovence.com

**CENTRE MARC BLOCH**

Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales  
Friedrichstraße 191  
D-10117 Berlin  
Tél. : 0049 30 20 93-70 700 / -70 701  
Mél : info@cmb.hu-berlin.de  
Internet : www.cmb.hu-berlin.de

**CFACI**

Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie  
18, rue Balard  
75015 Paris  
Tél. : 01 40 58 35 35  
Fax : 01 45 75 47 39  
Mél : info@francoallemand.com  
Internet :  
www.francoallemand.com

**CIDAL**

Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne  
31, rue de Condé  
75006 Paris  
Tél. : 01 44 17 31 31  
Fax : 01 45 00 45 27  
Mél : info@cidal.diplo.de  
Internet : www.cidal.diplo.de

**CIDJ - CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE**

101, quai Branly  
75740 Paris Cedex 15  
Service téléphonique d'information :  
N° indigo : 0 825 090 630 (0,15€/min)  
Tél. : 01 44 49 12 00  
Fax : 01 40 65 02 61  
Internet : www.cidj.com  
Eurodesk  
(conseils pour partir en Europe)  
Mél : eurodesk@cidj.com  
Internet :  
www.eurodesk-france.org  
Point OFAJ

**CIERA**

Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne  
Maison de la recherche  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
Tél. : 01 53 10 57 35  
Fax : 01 53 10 57 39  
Mél : info@ciera.fr  
Internet : www.ciera.fr

**CIFRAQS**

Centrum für interdisziplinäre franko-kanadische und franko-amerikanische Forschungen/Quebec-Sachsen  
Institut für Romanistik  
Technische Universität Dresden  
D-01062 Dresden  
Tél. : 0049 351 46 33 21 94  
Fax : 0049 351 46 33 77 08  
Mél :  
Angelika.Gleisberg@tu-dresden.de  
Internet : www.frankophonie.de

**CIRAC**

Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine  
Université de Cergy-Pontoise  
33, boulevard du Port  
95011 Cergy-Pontoise  
Tél. : 01 34 25 67 00  
Fax : 01 34 25 67 01  
Mél : cirac@ml.u-cergy.fr  
Internet : www.cirac.u-cergy.fr

**CNRS**

Centre National de la Recherche Scientifique  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 44 96 44 59  
Fax : 01 44 96 49 10  
Mél :  
anne-marie.brass@cnrs-dir.fr  
Internet : www.cnrs.fr

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

337, boulevard du Président Wilson  
33200 Bordeaux-Caudéran  
Tél. : 05 56 17 12 22  
Fax : 05 56 42 32 65  
Mél : info@bordeaux.diplo.de  
Internet : www.bordeaux.diplo.de

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

33, boulevard des Belges  
69458 Lyon Cedex 06  
Tél. : 04 72 69 98 98  
Fax : 04 72 43 06 94  
Mél : info@lyon.diplo.de  
Internet : www.lyon.diplo.de

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

338, rue du Prado  
13295 Marseille Cedex 8  
Tél. : 04 91 16 75 20  
Fax : 04 91 16 54 38  
Mél : info@marseille.diplo.de  
Internet : www.marseille.diplo.de

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA  
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

6, quai Mullenheim  
CS 100 30  
67084 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 88 24 67 00  
Fax : 03 88 75 79 82  
Mél : info@strassburg.diplo.de  
Internet : www.strassburg.diplo.de

**CRIA**

Centre de Recherches  
Interdisciplinaires  
sur l'Allemagne  
EHESS - CNRS  
96, boulevard Raspail  
75006 Paris  
Tél. : 01 53 63 56 49  
Fax : 01 53 63 56 55  
Mél : stcria@ehess.fr  
Internet : http://cria.ehess.fr

**CUSANUSWERK E.V.**

Bischöfliche Studienförderung  
Baumschulallee 5  
D-53115 Bonn  
Tél. : 0049 228 98 38 40  
Fax : 0049 228 98 38 499  
Mél : info@cusanuswerk.de  
Internet : www.cusanuswerk.de

**DFGWT**

Deutsch-Französische Gesellschaft  
für Wissenschaft und Technologie  
e.V.  
Adresse postale :  
Postfach 20 14 48 – D-53175 Bonn  
Visiteurs :  
Ahrstr. 58  
D-53175 Bonn  
Tél. : 0049 228 30 89 99 77  
Fax : 0049 228 37 63 07  
Mél : info@afast-dfgwt.eu  
Internet : www.afast-dfgwt.eu

**DFI**

Deutsch-Französisches Institut  
Asperger Str. 34  
D-71634 Ludwigsburg  
Tél. : 0049 7141 930 30  
Fax : 0049 7141 930 350  
Mél : info@dfi.de  
Internet : www.dfi.de

**DHIP**

Deutsches Historisches  
Institut Paris  
Hôtel Duret-de-Chevre  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Tél. : 01 44 54 23 80  
Fax : 01 42 71 56 43  
Mél : kfoertsch@dhi-paris.fr  
Internet : www.dhi-paris.fr

**EGIDE**

Centre français pour l'accueil  
et les échanges internationaux  
28, rue de la Grange-aux-Belles  
75010 Paris  
Tél. : 01 40 40 58 48  
Mél : extranet@egide.asso.fr  
Internet : www.egide.asso.fr

**EVANGELISCHES STUDIENWERK  
E.V. VILIGST**

Iserlohner Str. 25  
D-58239 Schwerte  
Tél. : 0049 2304 755 213  
Fax : 0049 2304 755 250  
Mél : info@evstudienwerk.de  
Internet : www.evstudienwerk.de

**FONDATION MAISON DES SCIENCES  
DE L'HOMME**

190, avenue de France  
75648 Paris cedex 13  
Tél. : 01 49 54 21 87  
Fax : 01 49 54 21 33  
Mél : sanz barr@msh-paris.fr  
Internet : www.msh-paris.fr

**FRIEDRICH-NAUMANN-STIFTUNG**

Karl-Marx-Str. 2  
D-14482 Potsdam-Babelsberg  
Tél. : 0049 331 7019 349  
Fax : 0049 331 7019 222  
Mél : stipendium@freiheit.org  
Internet :  
www.begabtenfoerderung.fnst-  
freiheit.org

**FRITZ THYSSEN STIFTUNG**

Apostelnkloster 13-15  
D-50672 Köln  
Tél. : 0049 221 2774 96 0  
Fax : 0049 221 2774 96 196  
Mél :  
fts@fritz-thyssen-stiftung.de  
Internet :  
www.fritz-thyssen-stiftung.de

**GERDA HENKEL STIFTUNG**

Malkastenstrasse 15  
D-40211 Düsseldorf  
Tél. : 0049 211 93 65 24-0  
Fax : 0049 221 93 65 24-44  
Mél :  
info@gerda-henkel-stiftung.de  
Internet : www.gerda-henkel-  
stiftung.de

**GE - TH**

Bureau permanent franco-  
allemand de liaison entre Grandes  
Écoles et Technische Hochschulen  
60, boulevard Saint-Michel  
75272 Paris Cedex 06  
Tél. : 01 46 34 77 63  
Fax : 01 46 34 56 70  
Mél : brigitte.poree@cge.asso.fr  
Internet : http://g.e.t.h.free.fr

**GIZ**

Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit  
GmbH  
Friedrich-Ebert-Allee 60  
D-53113 Bonn  
Tél. : 0049 228 44 60 60  
Fax : 0049 228 44 60 1766  
Internet : www.giz.de

**GOETHE-INSTITUT**

Zentrale  
Dachauerstrasse 122  
D-80637 München  
Tél. : 0049 89 15921 0  
Fax : 0049 89 15921 450  
Mél : info@goethe.de  
Internet : www.goethe.de  
(Institut Goethe en France,  
voir page 6/7)

**G.Ü.Z.**

Gesellschaft für übernationale  
Zusammenarbeit (GÜZ)  
Verlag Dokumente GmbH,  
Herausgeber der Zeitschrift  
Dokumente / Documents  
Dottendorfer Str. 86  
D-53129 Bonn  
Tél. : 0049 228 92 39 805  
Fax : 0049 228 69 03 85  
Mél : redaktion@dokumente-  
documents.info  
Internet :  
www.dokumente-documents.info  
www.guez-dokumente.de

**HANNS-SEIDEL-STIFTUNG E.V.**

Institut für Begabtenförderung  
der Hanns-Seidel-Stiftung  
Lazarettstr. 33  
D-80636 München  
Tél. : 0049 89 1258 0  
Fax : 0049 89 1258 403  
Mél : info@hss.de  
Internet : www.hss.de

**HANS-BÖCKLER-STIFTUNG**

Abt. Studienförderung  
Hans-Böckler-Str. 39  
D-40476 Düsseldorf  
Tél. : 0049 211 7778 140  
Fax : 0049 211 7778 4140  
Mél : bewerbung@boeckler.de  
Internet : www.boeckler.de

**HEINRICH-BÖLL-STIFTUNG E.V.**

Studienwerk  
Schumannstr. 8  
D-10117 Berlin  
Tél. : 0049 30 2 85 34 400  
Fax : 0049 30 2 85 34 409  
Mél : studienwerk@boell.de  
Internet : www.boell.de

**HISTORISCHES KOLLEG**

Kaulbachstr. 15  
D-80539 München  
Tél. : 0049 89 28 66 38 60  
Fax : 0049 89 28 66 38 63  
Mél : karl-ulrich.gelberg@  
historischeskolleg.de  
Internet : www.historischeskolleg.de

**HOCHSCHULSTART.DE  
STIFTUNG FÜR HOCHSCHUL-  
ZULASSUNG**

D-44128 Dortmund  
Tél. : 0049 180 3 987 111 001  
(9:00-15:00)  
Fax : 0049 180 3 987 111 227  
Mél :  
poststelle@hochschulstart.de  
Internet : www.hochschulstart.de

**IAESTE**

International Association  
for the Exchange of Students  
for Technical Experience  
IAESTE France  
c/o CDEFI  
151, boulevard de l'hôpital  
75013 Paris  
Tél. : 06 29 71 82 86  
Mél : iaeste.france@cdefi.fr  
Internet : www.iaeste.fr

**INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE  
EN ALLEMAGNE**

Senckenberganlage 31  
Hauspostfach 141  
D-60325 Frankfurt/Main  
Tél. : 0049 69 798 31900  
Fax : 0049 69 798 31910  
Mél : ifha@institutfrancais.de  
Internet : www.ifha.fr

**KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG E.V.**

Rathausallee 12  
D-53757 Sankt Augustin  
Tél. : 0049 2241 246 23 20  
Fax : 0049 2241 246 25 73  
Mél : Detlev.Preusse@kas.de  
Internet : www.kas.de

**MAISON DE HEIDELBERG  
MONTPELLIER**

Centre Culturel Allemand  
4, rue des Trésoriers de la Bourse  
34000 Montpellier  
Tél. : 04 67 60 48 11  
Fax : 04 67 66 22 29  
Mél :  
info@maison-de-heidelberg.org  
Internet :  
www.maison-de-heidelberg.org

**MAISON DE RHÉLANIE-PALATINAT**

Centre Culturel Allemand  
en Bourgogne  
29, rue Buffon  
B.P. 32 415  
21024 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 68 07 00  
Fax : 03 80 68 07 04  
Mél : info@maison-rhenanie-  
palatinat.org  
Internet : www.maison-rhenanie-  
palatinat.org

**MAISON HEINRICH HEINE**

Fondation de l'Allemagne  
Cit  Internationale Universitaire  
de Paris  
27 c, boulevard Jourdan  
75014 Paris  
Tél. : 01 44 16 13 00  
Fax : 01 44 16 13 01  
Mél :  
info@maison-heinrich-heine.org  
Internet :  
www.maison-heinrich-heine.org

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA  
VIE ASSOCIATIVE / MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

Secr tariat g n ral / DREIC  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07  
Tél. : 01 55 55 08 89  
Fax : 01 55 55 09 10  
Internet : www.education.gouv.fr  
www.enseignementsup-recherche.  
gouv.fr

**OFAJ / DFJW**

Office franco-allemand  
pour la Jeunesse  
Deutsch-Franz sisches  
Jugendwerk  
51, rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
Tél. : 01 40 78 18 18  
Fax : 01 40 78 18 88  
Internet : www.ofaj.org

**OFFICE NATIONAL ALLEMAND  
DU TOURISME**

21, rue Leblanc  
75015 Paris  
Ferm  au public,  
Renseignements par :  
T l. : 01 40 20 01 88  
Fax : 01 40 20 17 00  
M l :  
office-france@germany.travel  
Internet : www.germany.travel

**P LE EMPLOI INTERNATIONAL**

48, boulevard de la Bastille  
75012 Paris  
T l. : 01 53 02 25 50  
Fax : 01 53 02 25 95  
M l : eei.anaem@pole-emploi.fr  
Internet :  
www.emploi-international.org

**STIFTUNG DER DEUTSCHEN  
WIRTSCHAFT E. V.  
HAUS DER DEUTSCHEN WIRTSCHAFT**

Breite Str. 29  
D-10178 Berlin  
T l. : 0049 30 20 33 15 40  
Fax : 0049 30 20 33 15 55  
M l :  
studienfoerderwerk@sdw.org  
Internet : www.sdw.org

**STUDIENSTIFTUNG  
DES DEUTSCHEN VOLKES**

Ahrstr. 41  
D-53175 Bonn  
T l. : 0049 228 8 20 96 0  
Fax : 0049 228 8 20 96 103  
M l : info@studienstiftung.de  
Internet : www.studienstiftung.de

**UFA - DPH**

Universit  franco-allemande  
Deutsch-Franz sische  
Hochschule  
Villa Europa  
Kohlweg 7  
D-66123 Saarbr cken  
T l. : 0049 681 93 812 100  
Fax : 0049 681 93 812 169  
M l : info@dfh-ufa.org  
Internet : www.dfh-ufa.org

**UNI-ASSIST E.V.**

Arbeits- und Servicestelle  
f r internationale  
Studienbewerbungen  
Helmholtzstr. 2-9  
Aufgang E, 2.OG  
D-10587 Berlin  
T l. : 0049 30 666 44 345  
M l : service@uni-assist.de  
Internet : www.uni-assist.de  
www.inobis.de

**ZAV**

Bundesagentur f r Arbeit  
Zentrale Auslands- und  
Fachvermittlung (ZAV)  
Villemombler Str. 76  
D-53123 Bonn  
Adresse postale :  
D-53107 Bonn  
T l. : 0049 228 713 1313  
Fax : 0049 228 713 270 1111  
M l : zav@arbeitsagentur.de  
Internet : www.zav.de

## **DAAD – Office Allemand d’Echanges Universitaires Deutscher Akademischer Austausch Dienst**

Hôtel Duret-de-Chevry  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Métro Saint-Paul ou Chemin Vert  
Tél. : 01 44 17 02 30  
Fax : 01 44 17 02 31

## **Service d’information et de documentation**

ouvert du lundi au jeudi de 10 h à 13 h et  
de 14 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 13 h  
Tél. : 01 44 17 02 38  
Mél : [info-paris@daad.de](mailto:info-paris@daad.de)  
Internet : <http://paris.daad.de>